



PREMIER RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Deuxième session
de la 61^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 5 novembre 2025

COMPOSITION DU COMITÉ	
M ^{me} Vautour, présidente M ^{me} Wilcott, vice-présidente M ^{me} Sodhi M. Johnston M. Robichaud M. Bourque	M. J. LeBlanc M ^{me} Scott-Wallace M. Ames M. Austin M ^{me} Mitton

le 5 novembre 2025

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Madame la présidente,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son premier rapport.

Le comité se réunit les 29 octobre et 4 novembre 2025 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

- 2, *Loi modifiant la Loi sur la santé publique ;*
- 4, *Loi concernant la Loi sur la Commission d'appel du secteur agricole et la Loi sur les abeilles ;*
- 6, *Loi modifiant la Loi sur l'Université du Nouveau-Brunswick.*

Le comité étudie aussi le projet de loi 8, *Loi modifiant la Loi créant l'Ordre du Nouveau-Brunswick* et accomplit une partie du travail à son sujet.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

La vice-présidente du comité,

Kate Wilcott, députée